

Le 18 octobre, tou•tes dans la rue pour l'augmentation des salaires !

La propagande du patronat du secteur pétrolier est intense. Non, la grève ne s'est pas décidée sur un coup de tête ou de façon anticipée !

Depuis mars, la CGT des industries chimiques exige des négociations salariales, mais les directions d'entreprise, les actionnaires font la sourde oreille. Des grèves ont éclaté en juin 2022, sans conséquence pour l'alimentation en carburant. Elles ont été accueillies avec arrogance et condescendance. **Dans une logique de toute puissance, les directions d'entreprises du secteur ont pensé pouvoir verser 2,6 milliards de dividendes exceptionnels, sans lâcher 1 seul centime des 16 milliards de bénéfices historiques pour les hausses de salaires.**

Les tentatives de déstabilisation de la grève des travailleur.ses sont nombreuses. Lorsque Total diffuse une note pour les rédactions de chaînes télé en continu, indiquant le salaire des salariés à 5 000 euros, c'est de la propagande... ou alors un encouragement à nos camarades CGT à ne pas arrêter le mouvement tant que ces 5 000 euros ne seront pas atteints !

Les réquisitions annoncées par la Première ministre nous renvoient aux heures sombres de la collaboration. Mais sa volonté était peut-être ailleurs. La réquisition de salariés grévistes ne peut se faire que par arrêté préfectoral avec, pour unique but, d'approvisionner les services publics et uniquement eux.

Cette annonce de réquisition faite sur les bancs de l'Assemblée nationale, laissant croire à l'action efficace du Gouvernement envers son peuple n'est qu'un leurre... ou la simple volonté de criminaliser l'action syndicale. Le droit de grève est constitutionnel et son rôle est justement de créer un impact susceptible de provoquer un rapport de force.

Ce mouvement parle à tou•tes les travailleur.ses qui voient les prix s'envoler, les factures augmenter et les salaires ne pas suivre.

La colère gronde, personne ne veut travailler plus longtemps, subir l'inflation, s'astreindre à

la sobriété énergétique alors que des profits records de près de 174 milliards d'euros ont été déclarés par les entreprises du CAC 40. L'argent est là ; chacun sait que l'argent ruisselle dans les paradis fiscaux et dans les coffres-forts des banques. Ce qui fait défaut, c'est l'ardent désir d'aller ensemble le chercher, déterminés et organisés.

C'est en ce sens que nous appelons l'ensemble des adhérents du SIPC-CGT à soutenir nos camarades en lutte et construire une mobilisation de grande ampleur sur les salaires, l'emploi, les retraites, le respect du droit de grève.

Ainsi, le SIPC-CGT exprime tout son soutien aux grévistes et donne rendez-vous à l'ensemble des salarié.es de la profession le :

**MARDI 18 OCTOBRE 2022
À 14 HEURES, PLACE D'ITALIE À PARIS**

pour démontrer au Gouvernement notre détermination à voir ce monde injuste disparaître.

En conséquence, le SIPC-CGT demande au SPQN d'ouvrir rapidement une négociation de branche sur les salaires pour compenser au minimum l'inflation.

Nous voulons travailler moins, travailler mieux, travailler tou•tes, vivre mieux !

C'est le cœur de notre combat.

Paris, le 14 octobre 2022

